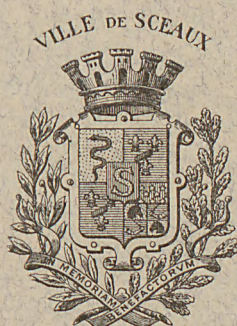


BULLETIN  
DES  
"AMIS DE SCEAUX"

DEUXIÈME ANNÉE. — 1926



SOCIÉTÉ  
DES  
AMIS DE SCEAUX



LE PUY-EN-VELAY  
IMPRIMERIE " LA HAUTE-LOIRE "  
23, BOULEVARD CARNOT. 23

—  
1927

## BUREAU ET COMITÉ

---

*Président* : M. HENTGEN, professeur honoraire d'histoire du lycée Henri IV, maire de Sceaux.

*Vice-présidents* : M. l'abbé JAGUELIN, archiviste diocésain ; M. LEMAÎTRE, directeur de la Revue des Bibliothèques.

*Secrétaire général* : M. PANTHIER, professeur d'histoire au lycée Lakanal.

*Secrétaire administratif* : M. HAYER, secrétaire de la mairie.

*Secrétaire archiviste* : M. CHOUTEAU, bibliothécaire communal.

*Trésorier* : M. AUBINEAU.

*Membres du Comité* : MM. BARBERIS, CHAUVET, FIX, Mlle FOURCADE-CANCELLÉ, MM. FOURCADE-CANCELLÉ, HAINGLAISE, HORDÉ, JACQUEMOT, LOISEAU, MARICHAL, REIGE.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

ABBÉ JAGUELIN : L'Église de Sceaux .....	1
H. SOULANGE-BODIN : Sceaux, son château, son parc (extraits).....	22
A. PANTHIER : La vie au château de Sceaux.....	25
Annales de Sceaux.....	36

---

ABBÉ R. JAGUELIN

---

## L'ÉGLISE DE SCEAUX

*Conférence faite le 28 novembre 1926*

---

### I

Cette soirée de novembre est froide et maussade ; le jour va tomber rapidement. Aussi hâtons-nous d'examiner l'extérieur de notre église et ensuite nous irons chercher lumière et chaleur au dedans de l'édifice.

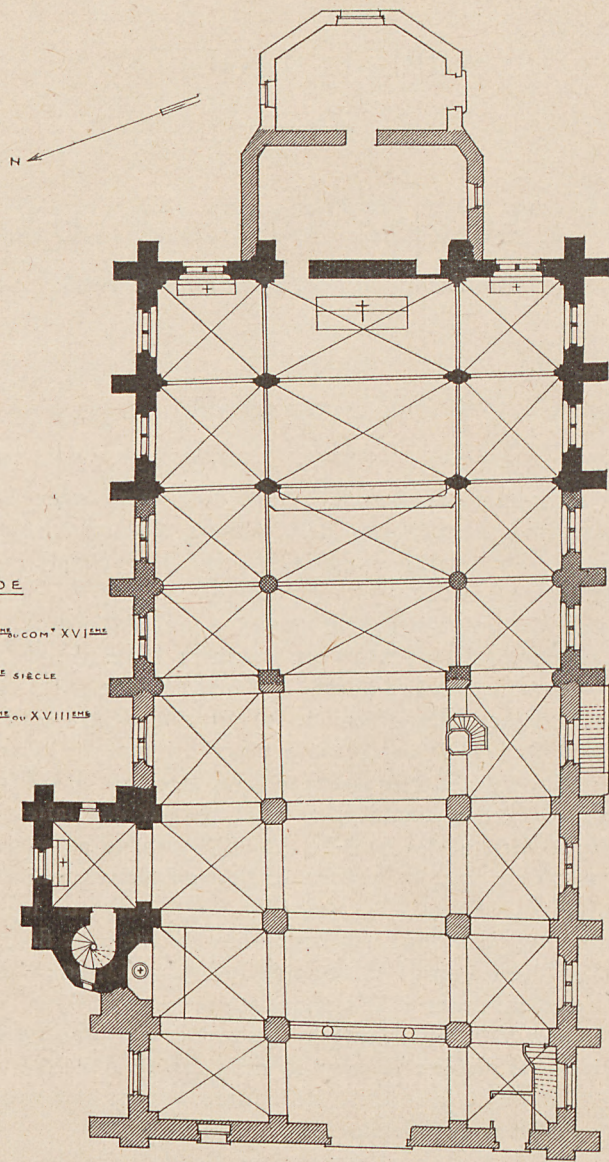
Si vous le voulez bien, plaçons-nous tout d'abord vers l'entrée de la *Justice de Paix* ; nous aurons assez de recul pour embrasser — spectacle familier à tous — l'ensemble de notre église.

Elle se détache agréablement sur un fond de grands arbres (1) que lui fournit le *Domaine de Sceaux*. Le temps a mis sa meilleure patine sur les toits aux pentes rapides qui semblent s'étayer les uns les autres avant de se terminer par des faîtes inégaux. Des contreforts et des arcs-boutants butent les murs tant hauts que bas ; une tour d'élégante structure avec ses fenêtres flamboyantes et sa tourelle d'escalier fait saillie sur le flanc du monument ; cette tour est surmontée d'une jolie flèche, haute de vingt mètres environ, reconstruite en 1853, pour remplacer celle qui avait disparu à la Révolution.

Supposez maintenant un peu de soleil et vous aurez des jaunes, des gris, des bruns très doux répartis sur un ensemble architectural où il y a de la solidité, de la force, le tout un peu rustique, mais sans exclure l'élégance.

Nous laissons de côté, sur le flanc Nord de l'église, ce jardinet de grilles enclos où des arbustes poussent à l'aventure et qui est

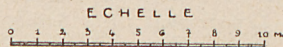
(1) C'est un spectacle rare aujourd'hui dans la banlieue parisienne qu'une église ainsi dégagée et entourée de verdure. Le *Domaine de Sceaux* ayant été acheté par le département de la Seine, en 1923, pour constituer une réserve d'air, on peut espérer que ce décor ne sera pas mis à mal par les lotisseurs.



LEGENDE

- FIN XV<sup>ME</sup> ou COM<sup>ME</sup> XVI<sup>ME</sup>
- ▨ XVI<sup>ME</sup> SIECLE
- ▩ XVII<sup>ME</sup> ou XVIII<sup>ME</sup>

PLAN DE L'EGLISE DE SCEAUX



meublé de colonnes en pierre surmontées de bustes en bronze. C'est le *Jardin des célibataires*.

Rapprochez-vous de la façade principale ; vous y lirez : *anno 1838*, l'an 1838 ; c'est alors qu'on surchargea notre portail de ce mauvais pastiche du style Renaissance. L'ancienne façade était bien plus belle dans sa simplicité, au témoignage de vieilles gravures que nous vous montrerons (1) tout à l'heure et de l'abbé Lebeuf qui écrivait en 1752 : « le portail est magnifique pour une église de campagne ».

Venez voir le flanc sud de l'église que l'on connaît peu et le vieux jardin du presbytère. C'est un cadre charmant qui n'a pas changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et où l'on s'attend à voir apparaître l'abbé de Fraissy, curé de Sceaux, en rabat fin et perruque poudrée, devisant avec ses amis le duc de Penthièvre et le chevalier de Florian. M. l'abbé Chaufour, curé actuel de Sceaux, va nous ouvrir son jardin aussi galamment que l'eût fait son prédécesseur, l'abbé de Fraissy.

Vue du jardin du presbytère, l'église de Sceaux présente les mêmes lignes architecturales que sur son flanc nord ; mais, pourquoi un morceau de toiture en tuiles mécaniques vient-il mettre là sa note trop éclatante et trop neuve ?

Donnons un coup d'œil attentif au pignon oriental que les restaurateurs épargnèrent plus que le reste, il y a trente ans : la construction se montre sincère, sans fausse élégance, telle que des maçons, derniers gothicisants, nous l'ont édifiée. Remarquons aussi les belles et robustes grilles en fer forgé qui défendent les fenêtres de ce côté et, depuis quatre cents ans, n'ont pas eu de défaillance.

Enfin, pour terminer cette visite en plein air froid, arrêtons-nous devant les fragments de l'épithaphe du duc et de la duchesse du Maine. O ironie des choses ! ces morceaux de marbre où se lisent des titres sonores sont piteusement scellés dans l'encadrement de la porte par laquelle, de leur vivant, le duc et la duchesse venaient assister aux offices de leur paroisse. L'épithaphe avait été brisée pendant la Révolution ; les débris en furent retrouvés par l'abbé Drach, curé de Sceaux de 1875 à 1889 et par lui placés contre un pilier intérieur. Mais, voilà qu'un autre curé de Sceaux, que je ne nomme pas, relégua ici cette épithaphe pour punir le duc du Maine d'avoir été bâtard de Louis XIV ! Ne pensez-vous pas que la pénitence a assez duré ?

(1) La conférence se termina par la projection de vieilles gravures et dessins représentant l'église de Sceaux. Cette projection fut faite par M. l'abbé Chaufour et M. Fourcade-Cancellé.

Nous allons maintenant entrer dans l'église ; mais je dois vous dire encore qu'elle se trouve à une altitude de 97 mètres et qu'elle couvre, officiellement, une superficie de 1.042 mètres carrés. Il faut bien sacrifier à la statistique ! (1).

Dans l'église, il y a foule ; car aux « Amis de Sceaux » se sont joints beaucoup d'autres auditeurs. Comme l'église est la maison de tous, la conférence est pour tout le monde. Qu'on veuille donc bien se grouper au mieux autour du banc d'œuvre, afin d'écouter d'abord l'histoire de l'édifice qui nous rassemble en ce moment ; nous visiterons ensuite l'intérieur en détail.

## II

L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Sceaux est le monument bâti le plus vieux qui soit dans notre ville, et cependant paroisse et église de Sceaux sont assez tard venus dans l'histoire.

Au VII<sup>e</sup> siècle, les paroisses rurales sont constituées et, dans notre coin particulier, Bagneux et Châtenay sont, à cette époque, des centres religieux régulièrement organisés. Avec l'augmentation de la population, ces centres se fractionnent, et c'est ainsi que Bagneux engendra Fontenay, Châtillon, Bourg-la-Reine et que Châtenay engendra le Plessis et Sceaux.

Sceaux nous est connu comme lieu habité dès l'année 1120 (2) et comme paroisse seulement en l'année 1203. A vrai dire, nous ne possédons pas l'acte de fondation, mais nous voyons, en 1203, l'évêque de Paris (3), Eudes de Sully, donner un statut paroissial au territoire de Sceaux fraîchement détaché de celui de Châtenay (4). Il est donc certain que Sceaux a son église propre dès 1203 ; mais on n'a pas et on n'aura sans doute jamais aucun document relatif à la première construction de cette église.

Quant au premier patron de la paroisse, il y a même incertitude, même défaut de documents que pour la fondation même de cette paroisse. On a souvent affirmé que c'était le martyr saint Mammès. On peut dire que le culte de ce saint est immé-

(1) D'après le cadastre, l'église est cadastrée au nom de la commune de Sceaux, sous le n° 69 de la section C.

(2) D'après une charte du *Cartulaire du prieuré de Longpont*.

(3) Paris fut un simple évêché jusqu'en 1622.

(4) Nous renvoyons à l'*Histoire de la ville de Sceaux* page 148. V. Advielle y donne, sans indiquer la référence, le texte et la traduction de la charte de Eudes de Sully. Cette charte est parfaitement authentique et peut se lire dans un *Cartulaire* du XIII<sup>e</sup> siècle, appelé le *Grand Pastoral*, Arch. Nat., LL. 76 ; elle a été publiée en 1850 par Guérard, *Cartulaire de l'Eg. N.-D. de Paris*, tome II, page 125.

morial en ce lieu, et cela dispense de fournir des précisions de dates ; mais il semble bien que, dès le commencement, saint Jean-Baptiste a été notre patron principal. Il était en pleine et tranquille possession de ce titre en 1459 ; c'est la date la plus ancienne que nous ayons trouvée. Donc, Jean Baillet, seigneur de Sceaux, qui aurait fait rebâtir l'église en 1470 et Jean-Baptiste Colbert achetant la terre de Sceaux en 1670 n'ont point détrôné Saint-Mammès pour mettre leur propre patron à la place.

Au Moyen âge, il fallait des raisons majeures pour changer une église de place ; nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'erreur, que, depuis l'an 1203, l'église de Sceaux est située à l'endroit même où nous sommes rassemblés ce soir et toujours liturgiquement orientée (1). Le village qui l'entourait autrefois se divisait en deux parties : Sceaux-le-Grand et Sceaux-le-Petit. Après 1670, Colbert déplaça à grands frais le village, si bien que l'église ne se trouve plus au centre de l'agglomération.

Quelle était son architecture, à cette église ? Il est difficile de le dire aujourd'hui. En prenant des exemples dans la région, la nef de Châtenay et les restes de l'église de Bourg-la-Reine, on peut songer à un modeste édifice divisé en trois nefs d'inégales hauteurs, recouvert de charpentes apparentes, sans transept et se terminant carrément à l'Orient.

Notre église pouvait être de noble structure ou de rustique aspect ; cela importait peu à nos aïeux. On l'aimait parce qu'elle était la maison de Dieu et la maison de tous, accueillante à la joie comme à la tristesse. A toutes les étapes de vie on y venait prendre relais de grâces et de bénédictions ; on savait qu'un jour, à la dernière étape, on y apporterait votre corps de chrétien pour les suprêmes honneurs et que, ensuite on serait mis là, sous les dalles, ou dans le cimetière joignant l'église, à son rang de repos, les pieds tournés vers l'Orient, en attendant la résurrection. Des centaines de chrétiens sont *ensépulturés* sous nos pieds.

Pendant plus de deux cents ans, à partir de 1203, les chroniques sont muettes sur notre église. Un document cité par V. Advielle (2) nous apprend que, en 1434 « *la ville (village) de Sceaux avait été pillée et les bonnes gens d'icelle enfermés au moutier (le moutier, c'est l'église) où ils furent pris par force* ». Cette opération exécutée par les bons routiers de ce temps dut bien causer quelques dommages à l'église de Sceaux !

(1) Toutes les églises anciennes ont, pour une raison mystique, le chœur tourné vers le soleil levant.

(2) *Histoire de la ville de Sceaux*, p. 148.

Entre les années 1458 et 1470, l'archidiacre de Josas — Sceaux était en Josas — visita dix fois la paroisse de Sceaux. On a conservé les procès-verbaux (1) de ces visites et nous y voyons que, même aux plus mauvais jours de la *Ligue du Bien Public*, en 1465, l'église de Sceaux est en bon état : *omnia bene se habent, tout y est bien* ; alors que les églises voisines ont été ou pillées par les gens de guerre ou transformées en magasins d'approvisionnement et en garde-meubles par les paysans apeurés.

Si l'église de Sceaux était en bon état en 1465, il est peu probable qu'elle ait été rebâtie en 1470, par les soins de Jean Baillet, seigneur du lieu ; l'abbé Lebeuf, qui avait sous la main des documents aujourd'hui perdus, le dit (2), mais sans rien affirmer, et nous ferons comme lui.

En 1530, un sinistre imprévu et brutal ravagea ce qui était alors le pauvre village de Sceaux : le matin du samedi 10 juillet 1530, nous apprend le *Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François I<sup>er</sup>* (3), le feu d'un four à cuire le pain se communiqua aux toits de chaume des maisons et en peu de temps il y eut quatre vingts maisons de détruites : c'était le village presque entier. Les habitants de Sceaux implorèrent le secours du roi François I<sup>er</sup> qui leur accorda un affranchissement de tailles pour dix ans (4) et ils se mirent à rebâtir. Leur activité s'étendit certainement à leur église qui avait dû beaucoup souffrir de l'incendie. Le chœur est reconstruit et terminé dix ans après la catastrophe ; nous lisons, en effet, tout autour de la clef de voûte *Renaissance* qui pend au-dessus du maître-autel cette inscription en grandes capitales :

L'AN DE GRACE MIL Vcc XLI

c'est-à-dire l'an de grâce 1541 (5).

En 1543, d'après l'abbé Lebeuf, messire Charles Boucher d'Orsay, évêque de Mégare *in partibus* et abbé de Saint-Magloire à Paris, faisant fonctions d'auxiliaire du cardinal Jean du Bellay, consacra solennellement l'église de Sceaux. Cette consécration

(1) Ces procès-verbaux ont été publiés, en 1902, par feu l'abbé Alliot, archiviste du diocèse de Versailles, sous le titre : *Visites archidiaconales de Josas*, d'après le manuscrit LL. 33, des Arch. Nat.

(2) *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, tome III de l'édition Bournon.

(3) *Bibl. Nat. fonds Dupuy ms. n° 742. f° 158, verso*. Ce manuscrit a été publié par la *Société de l'histoire de France*.

(4) *Arch. Nat. J 960 n° 33*.

(5) Personne jusqu'à ce jour n'avait pu ou voulu déchiffrer cette inscription. Nous l'avons découverte par un matin ensoleillé.



nous est une nouvelle preuve que l'incendie de 1530 avait nécessité la reconstruction de l'édifice.

A notre avis, l'église de Sceaux, au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, devait en ses grandes lignes présenter le même aspect que de nos jours, mais avec une nef plus courte qui se terminait au clocher actuel dont l'architecture nous paraît contemporaine de celle du chœur (1).

Quand la seigneurie de Sceaux eut pris l'importance que l'on sait avec Colbert et surtout avec la Cour du duc du Maine, la population du village s'accrût considérablement et il fallut agrandir l'église. On se mit au travail vers 1720 et les dépenses engagées se montèrent à 20.577 livres. La somme était énorme pour l'époque et la fabrique n'aurait pu la couvrir par ses propres ressources ; aussi, voyons-nous Maître Guy Louis Baudouin, curé de Sceaux de 1716 à 1748, en payer le quart sur ses deniers personnels. L'église fut portée aux dimensions actuelles ; le chœur et les bas-côtés gardèrent leur allure *gothique* ; mais la nef prit un aspect lourd avec sa longue voûte en berceau faite de charpenterie habillée de plâtre.

Les travaux étaient entièrement terminés en 1738 ; car, le 6 juillet de cette année, en vertu d'une permission accordée par l'archevêque de Paris, Charles-Gaspar-Guillaume de Vintimille, l'église de Sceaux fut de nouveau consacrée par M. Hyacinthe Le Blanc, évêque de Joppé *in partibus* (2).

L'année 1726 avait vu d'importantes cérémonies se dérouler dans l'Église de Sceaux, alors que, le Dimanche 22 septembre, une relique de saint Mammès y avait été solennellement placée. Saint Mammès est un martyr de l'Église grecque, mais dont le culte se répandit de bonne heure dans l'église latine ; nos pères avaient pour lui une particulière vénération et l'invoquaient contre les maux d'entrailles.

Il était vénéré à Sceaux depuis un temps immémorial et on

(1) En se reportant au plan par terre mis au commencement de ces pages, on verra que l'église de Sceaux est plus régulièrement plantée dans les parties anciennes que dans les parties modernes. Ce plan nous a été relevé par un *ami de Sceaux*, M. Clément Robichon, architecte à Bourg-la-Reine. Nous lui adressons ici nos sincères remerciements.

(2) Cette consécration est relatée par l'abbé Lebeuf, *op. cit.*, III, 547. L'abbé Cauvin, curé de Sceaux, écrivant en 1847 une histoire de la paroisse restée manuscrite, a transcrit le procès-verbal de cette consécration tel qu'il se trouvait alors aux archives de la Fabrique. Malheureusement en 1870-71 les Allemands occupèrent et dévastèrent le presbytère de Sceaux dont ils avaient fait un abattoir. C'est alors que disparurent des archives de la fabrique des pièces et registres dont la perte est irréparable pour notre histoire locale.

l'y regardait comme le patron secondaire de la paroisse. C'est pourquoi, en 1726, à la demande du duc du Maine, le chapitre de Langres qui, au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, avait eu de l'empereur byzantin Alexis Comnène d'importantes reliques de saint Mammès, avait octroyé à notre paroisse un fragment de l'humérus du martyr. Ce fragment fut placé dans une magnifique chasse en bois doré donnée sans doute par le duc du Maine et qui a été conservée jusqu'à ce jour.

Après 1738, il ne se fit plus dans l'Église de Sceaux que des travaux de décoration et d'ameublement. En 1767, les marguilliers et M. de Fraissy, curé, achetèrent pour 2.400 livres au prieur de l'église Sainte-Catherine-du-Val des Ecoliers à Paris le bel orgue de style Louis XIV que nous voyons encore aujourd'hui (1).

En 1778, on fit refondre les quatre cloches de la paroisse qui étaient cassées et discordantes. L'opération fut exécutée par le sieur Desprez, maître fondeur à Paris et coûta, y compris les travaux accessoires, une somme de 6.014 livres 17 sols, sur laquelle le duc de Penthièvre donna 1.200 livres. On fit faire, en même temps, une petite cloche pour sonner les messes basses (2).

En 1784, une des quatre grosses cloches se cassa et il fallut la faire refondre pour un prix de 240 livres et par le même sieur Desprez.

Le maître-autel actuel fut placé en 1788 : les marbres furent fournis et ouvrés par un sieur Vaussy, les bronzes par un sieur Léveillé ; mais la Fabrique se trouvait dans une piteuse situation financière et il fallut encore avoir recours à la générosité du duc de Penthièvre qui donna 2.000 livres. Dans le même temps, des artistes et des ouvriers de la faïencerie de Sceaux avaient complété cet autel par un retable de belle ordonnance que des restaurations fâcheuses, *perpétrées* il y a trente ans, ont fait disparaître.

Mais la Révolution arrive, et l'église de Sceaux, comme toutes les autres églises de France, eut à en subir les conséquences. Dès le 13 décembre 1789, les Marguilliers envoyèrent à l'Hôtel des Monnaies « deux chandeliers, un plat et une croix, le tout « d'argent ; conformément à la proclamation du roy pour l'exé-

(1) L'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers qu'on désaffectait, cette même année 1767, faisait partie d'un prieuré de chanoines régulliers qui se transporta dans l'église Saint-Louis (aujourd'hui Saint-Paul-Saint-Louis) de la ci-devant maison professe des Jésuites récemment supprimés.

(2) Cette petite cloche a échappé à la Révolution et sert de timbre à l'horloge. Nous donnerons plus tard l'inscription qu'elle porte.

« cution du decret de l'Assemblée Nationale » (1). C'était le don volontaire et patriotique qui préludait à la confiscation légale.

Bientôt l'église de Sceaux servira à toutes sortes d'usages souvent fort opposés à sa destination première, surtout quand, à partir d'octobre 1793, elle devint *Temple de la Raison* (2).

Il faut dire cependant que la Révolution se passa à Sceaux sans troubles graves; la noblesse dans la personne du duc de Penthièvre y était justement populaire; le clergé dans la personne de l'abbé de Fraissy y était respecté et ceux du Tiers étaient, pour la plupart, des hommes de bon sens, d'autorité et de décision qui surent, entre autres choses, préserver leur vieille église du pillage et la garder pour des jours meilleurs.

Cependant, si le gros œuvre de l'édifice fut respecté, bien des choses furent détruites ou détériorées. Le clocher avait une belle flèche de environ 20 mètres de haut ornée de clochetons fleurdelisés. En 1792, un couvreur nommé Lhermite enleva ces fleurs de lys, *emblème de la tyrannie*; il le fit si maladroitement que la flèche fut bien vite endommagée par les intempéries et qu'on dut la démolir par précaution et par économie. Desgranges (3) put sauver l'orgue, les boiseries et le maître-autel; Maufra arracha aux flammes le reliquaire de saint Mammès; mais ils ne purent empêcher d'autres dévastations, alors l'église servait aux assemblées municipales, aux tirages au sort, qu'on y faisait du salpêtre, qu'on y jouait la comédie, qu'on y dansait etc. Les grosses cloches — presque neuves — furent descendues en 1793 pour être converties en canons.

Si l'on en juge par des actes conservés aux Archives de la Fabrique, l'interruption totale du culte — il s'agit du culte constitutionnel — n'aurait duré que du 24 novembre 1793 au 21 juin 1795. Il faut remarquer aussi que, en mars et avril 1793, deux services funèbres furent célébrés dans l'église de Sceaux avec pompe et grand concours du peuple : le premier fut celui du duc de Penthièvre et le second celui de l'abbé de Fraissy, qui était curé depuis près de cinquante ans.

Quand les églises se rouvrirent définitivement au culte catholique, en 1802, dans la paix du Concordat signé entre Napoléon et le pape Pie VII, l'église de Sceaux se trouvait bien délabrée.

(1) Nous reproduisons les termes mêmes du Registre de la Fabrique.

(2) Sinet, dans son *Précis de l'Histoire de Sceaux*, nous a fait le récit des assemblées et des fêtes révolutionnaires dont l'église avait été le théâtre. Il en avait été le témoin oculaire,

(3) Desgranges et Maufra étaient de notables habitants de Sceaux; ils avaient été marguilliers.

M. de Lespine (1), devenu curé légitime, s'employa de son mieux à réparer les désastres. C'est sous son pastorat que la paroisse obtint le don par l'Etat du beau groupe de Tuby : *Le Baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-Baptiste*.

M. Martinant de Préneuf succéda à M. de Lespine et fut curé de Sceaux de 1807 à 1821; il fit beaucoup d'embellissements dans son église, et c'est à lui qu'on doit l'heureuse acquisition, chez un brocanteur de Paris, de l'autel de la Vierge avec un médaillon de marbre blanc attribué à Coysevox. La grosse cloche actuelle fut bénite le 29 septembre 1822. En 1838, M. Vandermarq, maire de Sceaux, dota l'église de cette façade en faux style Renaissance que l'on voit encore aujourd'hui. En 1843 et en 1845, on acheta, aussi d'occasion, des fragments de vitraux anciens, que l'on croyait bonnement provenir de Nuremberg. En 1853, la flèche du clocher fut reconstruite par l'architecte Lassus et grâce à la générosité du duc de Trévise. La période qui s'étend de 1843 à 1857 fut une ère de prospérité pour l'église de Sceaux; elle correspond au pastorat de l'abbé Cauvin, qui fut certainement un des curés les plus remarquables de la paroisse.

Pendant la guerre de 1870-71, l'église de Sceaux eut beaucoup à souffrir : les Allemands brûlèrent toutes les chaises; des obus de la Commune défoncèrent les vitraux; le devis des réparations à faire se monta à la somme de 18.000 francs

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1895, l'abbé Elie Celles devint curé de Sceaux. C'était un prêtre intelligent et actif, mais avec des goûts redoutables en architecture. Il dépensa dans l'église des sommes considérables, près de 100.000 francs-or, et sans faire appel aux pouvoirs publics qui, malheureusement, ne contrôlèrent point les travaux.

Dans ce que fit l'abbé Celles, il y eut une part très utile et, actuellement encore, on bénéficie des améliorations matérielles qui lui sont dues. On ne saurait louer, au contraire, les ravages qui furent commis dans la décoration et l'ameublement, sous prétexte d'unification des styles (2). A Sceaux comme ailleurs, cette unification chère aux mauvais disciples de Viollet-le-Duc n'a été que du vandalisme. L'abbé Celles quitta Sceaux en 1900 et, depuis ce temps, heureusement aucun architecte ne s'est plus occupé d'*embellir* notre église.

(1) L'abbé de Lespine avait été vicaire de M. de Fraissy et en 1793, il était devenu curé *intrus* de Sceaux. En l'installant, Desgranges lui fit un discours qui est un curieux monument de l'éloquence de l'époque.

(2) Nous possédons quelques vues photographiques de l'église de Sceaux avant cette restauration. Nous tâcherons de les publier un jour.

### III

Vous avez trouvé peut-être que je vous contais longuement l'histoire de l'église de Sceaux. C'est fini... et maintenant nous allons faire rapidement le tour intérieur du monument.

Plaçons-nous tout d'abord dans la nef principale, un peu plus loin que la tribune de l'orgue, pour voir l'ordonnance générale de l'édifice et les étapes de sa construction. Par des hachures différentes, le plan qui est au commencement de ces pages vous indiquera ces étapes et vous montrera bien des déformations dans les angles et dans la plantation des piliers. Notre église dessine sur le sol un long parallélogramme avec une seule saillie hors œuvre : celle que fait la tour du clocher sur le flanc nord (1). Notre église n'a pas de transept et se termine carrément (2) à chacune de ses extrémités orientale et occidentale : elle mesure, au dedans, environ 34 mètres pour la longueur, sa largeur est de 15 m. 70.

Deux rangées de huit arcades chacune partagent l'édifice en trois parties suivant son grand axe : une nef principale et deux collatéraux. La grande nef mesure 7 mètres en sa largeur ; le collatéral de gauche (droite liturgique) 4 m. 70 et le collatéral de droite 4 mètres.

Examinons maintenant l'église dans son élévation. Les murs latéraux de la grande nef montent très haut au-dessus des arcades qui la séparent des bas-côtés ; mais ils ne sont percés d'aucune fenêtre, les toitures des collatéraux venant buter presque à leur sommet. Le vaisseau central ne reçoit donc de lumière directe qu'à ses deux extrémités ; à l'est par une immense fenêtre garnie d'un *remplage*, formant quatre panneaux et appareillé dans le style dit flamboyant ; à l'ouest par deux petites fenêtres et une rosace qui, je crois, est en bois et date du temps de Louis-Philippe.

Ne quittons pas la grande nef sans avoir remarqué encore les différentes manières dont elle est voûtée. En partant du maître-autel, les deux premières travées sont voûtées sur simple croisée d'ogives. Toutes les nervures sont de profils amincis et viennent s'appuyer sans chapiteaux sur des piliers à demi engagés dans les murs. Plus bas, ces piliers se dégagent en colonnes ovoïdes pour soutenir les arcades et recevoir aussi sans chapi-

(1) Nous ne parlons pas de la sacristie assez maladroitement collée au pignon Est et qui date du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

(2) Dans la région parisienne, nombreuses sont les églises qui se terminent à l'Orient par un chevet carré au lieu d'un chevet circulaire ou polygonal.

teaux les nervures des basses nefs. Ces nervures, à environ un mètre du sol, voient leurs profils ressortir légèrement, en bases très allongées, des piliers dans lesquels ils avaient pénétré. C'est la caractéristique du gothique finissant.

Les deux travées à la suite sont construites d'après le même procédé ; mais les profils y sont beaucoup plus arrondis ; on sent la fin du xvi<sup>e</sup>, peut être même le commencement du xvii<sup>e</sup>. Si je pouvais vous faire monter dans les combles de l'église, nous verrions que sur l'arc doubleau correspondant à la table de communion, s'élève un mur qui a été autrefois un pignon extérieur et qui indique bien que ces quatre premières travées n'ont pas été construites d'un seul jet.

Il serait intéressant de comparer, au moyen de photographies, cette partie de l'église de Sceaux avec l'église de Vanves ; manifestement, le même architecte a travaillé dans les deux églises.

A partir des quatre premières travées, la grande nef n'est plus voûtée en pierre : elle est recouverte jusqu'au pignon Ouest d'un lourd berceau simulant une voûte, mais qui n'est que du plâtre habillant une forme en bois.

Les voûtes ogivales s'élèvent à 13 m. 75 ; le berceau en bois et plâtre est plus bas d'un mètre environ.

L'examen des bas côtés nous donnera l'occasion de faire à peu près les mêmes constatations que dans la grande nef. En partant du chœur, on a deux travées dans le style du xv<sup>e</sup> siècle, puis deux travées dans le style du xvi<sup>e</sup>. Le xvii<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècles ont bâti les quatre dernières travées. Toutes les voûtes sont établies sur croisées d'ogives avec des profils variant suivant les époques de la construction ; deux travées du bas côté sud, vers le confessionnal de M. le Curé, ont été maladroitement retravaillées en 1897-1898 ; on a établi en plâtre des nervures et des corniches en se servant de calibres qui ne reproduisent pas les profils anciens. Comme nous l'avons dit plus haut, les voûtes que l'on voit sous le clocher, avec leur grande lunette pour le passage des cloches, sont de la fin du xv<sup>e</sup> ou du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

La hauteur sous-voûte dans les bas côtés varie entre six et sept mètres. Sous le clocher, il faut compter au moins un mètre de plus.

Huit fenêtres éclairent le bas-côté Nord et dix le bas-côté Sud ; les *remplages* en style flamboyant qu'on voit dans ces fenêtres ne sont anciens que vers le sanctuaire. C'est seulement il y a trente ans qu'on a gothicisé la plupart des fenêtres. Le dessous du clocher a une fenêtre et un œil de bœuf du xviii<sup>e</sup> siècle.

Nous allons examiner les choses plus en détail, en commençant par le bas-côté Nord (1).

Tout d'abord, on voit fixées au mur deux épitaphes gravées sur la pierre ; l'une d'elles recouvrait, il y a trente ans, la tombe de M. Guy-Louis Baudouin, mort curé de Sceaux en 1749 ; l'autre rappelle le souvenir de M. Jean-Baptiste de Fraissy, curé de Sceaux, mort en 1793. On remarquera le soin que les paroissiens ont pris de constater, dans l'épitaphe de l'abbé de Fraissy, qu'un service solennel fut célébré pour lui en 1793, quelles que fussent les difficultés du temps ; c'était au moment même où l'église de Sceaux allait être convertie en temple de la Raison.

La première travée du bas-côté Nord est éclairée par deux fenêtres : l'une en plein cintre, l'autre à arc surbaissé ; ces fenêtres n'ont pas été habillées à la gothique et sont garnies de vitraux représentant le martyr de saint Mammès et la Sainte-Famille.

Dans le carrelage, on peut reconnaître une ancienne pierre tombale dont l'inscription a été totalement effacée par les pas : quelques ornements qu'on distingue encore indiquent le xvii<sup>e</sup> siècle.

Au pilier de l'arceau qui sépare les deux premières travées est fixée une plaque de marbre moderne et de médiocre gravure. On a prétendu y inscrire la liste des curés de Sceaux (2).

La seconde travée n'a pas de fenêtre sur le mur extérieur et elle est en partie occupée par les fonts baptismaux qu'entoure une grille de style Louis Philippe. La cuve des fonts est sans caractère et dominée par un beau Christ moderne.

La troisième travée correspond au clocher dont on voit les contreforts faire saillie à l'intérieur. Une grande arcade met en communication cette travée avec le dessous de la tour qui forme comme une petite chapelle à part. C'est là que, sous la Révolution, autour d'une chandelle fumeuse, commencèrent à se réunir les *Jacobins* de Sceaux ; c'est là aussi qu'autrefois se trouvaient les fonts baptismaux.

Il y a un peu plus de cinquante ans, cette petite chapelle fut dédiée au Sacré-Cœur et reçut alors une décoration dont nous ne parlerons pas. Nous signalerons seulement un panneau décoratif en bois dont on ignore la provenance exacte (3). Ce

(1) Bien entendu, nous ne nous occuperons pas des statues modernes, sans valeur artistique, fabriquées en séries dans le quartier Saint-Sulpice.

(2) Cette liste renferme peut-être vingt erreurs.

(3) L'abbé Cauvin écrivait en 1847 : « ce joli bas relief à sujets allégoriques vient, selon toute probabilité, de l'ancien château ».

panneau, de style Louis XIV, forme retable d'autel et dans son coin obscur il est une des plus belles choses et des plus inconnues qui soient en l'église de Sceaux. Il représente une tête radiée : le Christ soleil de justice ; tout autour, des guirlandes de raisins et de fleurs diverses sur lesquelles ressortent les attributs des quatre Évangélistes.

La quatrième travée du bas-côté Nord est éclairée par une fenêtre à un seul meneau en style flamboyant dont le vitrail représente saint Augustin enseignant les enfants. Le banc d'œuvre sépare cette travée d'avec la grande nef. Il date des restaurations de l'abbé Celles et a été exécuté en style Renaissance. Aux dires de ceux qui l'ont encore connu, on doit regretter l'ancien banc d'œuvre qui avait échappé à la Révolution et méritait d'être conservé (1).

La cinquième travée est éclairée par un vitrail qui représente sainte Marguerite d'Ecosse servant les pauvres et qui a été offert en souvenir de M<sup>me</sup> Renaudin, née Marguerite Piatier. Avec cette cinquième travée commence la partie de l'église qui daterait de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

La sixième travée est éclairée par une fenêtre toujours du même style ; au vitrail donné par la famille Marchandon, on voit la résurrection de saint René par saint Aubin, évêque d'Angers (2).

La septième et la huitième travées du bas côté Nord ont dû être construites entre 1530 et 1541 et c'est dans ces travées que l'église de Sceaux a le mieux conservé son aspect ancien : l'architecture y est plus soignée ; l'ameublement et la décoration générale sont bien adaptés.

La fenêtre de la septième travée est de construction ancienne et son vitrail représente le « Miracle des Roses » de sainte Elisabeth de Hongrie. Ce vitrail est un souvenir de M<sup>me</sup> Elisabeth Dupont.

De chaque côté de la fenêtre et gravées sur pierre se voient deux inscriptions un peu rongées par le salpêtre. Elles se rapportent, l'une à l'érection de la Confrérie de Rosaire, en l'église de Sceaux, le Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1628 ; l'autre à des fondations pieuses faites par les Ysambert, le 28 octobre 1632, afin d'augmenter la dévotion au Rosaire.

(1) Il paraît qu'on avait relégué de beaux fragments de ce banc d'œuvre dans les communs du presbytère, Je les ai en vain cherchés et on m'a dit qu'ils avaient fini lamentablement dans le calorifère de l'église.

(2) A côté de cette fenêtre on voit la date d'érection du Chemin de la Croix : 1853. Ce Chemin de la Croix est non seulement sans valeur, mais de lourde exécution et de dimensions qui ne sont pas à l'échelle de l'église.



La huitième et dernière travée du bas côté Nord est éclairée par deux fenêtres ; l'une dans le mur latéral, l'autre dans le mur formant pignon. La première fenêtre renferme des fragments curieux de vitraux du xv<sup>e</sup> siècle, On y lit la date de 1542 (1). Ces fragments furent achetés d'occasion par la Confrérie de la Vierge, en 1845, et payés 500 francs : un peu cher pour des morceaux rassemblés au petit bonheur. Le médaillon d'en haut, encadré de motifs modernes, représente un Christ bénissant ; les deux lancettes ont, dans leur partie supérieure, des lambeaux mal cousus d'un Arbre de Jessé et, en bas, deux personnages en pied dont l'un semble être sainte Hélène et dont l'autre est un saint Jean-Baptiste.

La fenêtre du pignon, au-dessus de l'autel de la Vierge, a un vitrail représentant l'Annonciation, qui fut donné par le Cardinal Richard, Archevêque de Paris. En passant, nous ferons remarquer le lambris de marbre blanc et rouge qui orne le bas des murs, au-dessous des fenêtres, dans la chapelle de la Vierge ; une peinture polychrome sur le haut des murs et les voûtes complète cette décoration.

Avant de quitter cette partie de l'église, arrêtons-nous devant l'autel de la Vierge. Cet autel, dont les panneaux sont en marbre rougeâtre avec encadrements de marbre blanc, provient de l'ancienne chapelle de Lorette dans la maison des Sulpiciens à Issy. Après la Révolution, cet autel avait échoué chez un brocanteur de Paris, où M. Martinant de Préneuf, curé de Sceaux, l'acheta vers 1810 et fit ainsi une précieuse acquisition pour son église, étant donné la valeur d'un médaillon encastré au-devant de l'autel. Ce médaillon, de marbre blanc, représente, en bas-relief, le couronnement de la Vierge par l'enfant Jésus. L'œuvre est charmante et mérite bien d'avoir été classée en 1905 : la Ville de Paris l'a fait mouler, il y a une trentaine d'années. On l'attribue à Coysevox ; mais l'exécution un peu mièvre répond-elle à la manière de cet artiste ? Au-dessus de l'autel on voit trois statues en pierre d'assez bonne facture : la Vierge, saint Joseph et sainte Anne.

Nous passons maintenant dans le chœur (2) de l'église qui en

(1) L'abbé Cauvin dit dans son manuscrit : *C'est un beau vitrail antique venant de Nuremberg*. L'abbé Cauvin en était encore à l'idée préromantique que l'Allemagne avait été au Moyen-Age le pays du vitrail. La vérité est que Paris a eu au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècle des maîtres verriers dont la renommée s'étendait au loin.

(2) Sous le chœur de l'église de Sceaux existe encore le grand caveau où avant 1793, reposaient les corps du duc et de la duchesse du Maine et du comte d'Eu, leur fils.

occupé deux travées au chevet. Nous avons déjà parlé de l'architecture, de la clef pendante datée de 1541 (1), nous n'y reviendrons pas et nous nous occuperons seulement de la décoration et de l'ameublement du chœur. Ce qui consistera surtout à déplorer ce que firent des vandales, au cours des années 1897 et 1898. On imposa d'abord aux murs du xv<sup>e</sup> siècle une polychromie en style du xiii<sup>e</sup>; on recouvrit le dallage par un parquet de salon; on détruisit les vieilles stalles Louis XIV (2) pour mettre à la place du mobilier Renaissance.

Cela fait, le curé Celles se mit à considérer le fond du chœur et ce malencontreux retable de style classique qui obstruait une si belle fenêtre gothique ! Nous allons enlever, se dit-il, cette architecture trop théâtrale; nous allons briser ces pilastres cannelés, ce fronton, ces bas-reliefs, ces anges bouffis et autres accessoires. Et ce fut fait : un jour la lumière entra à flots par la fenêtre dégagée. Alors Hirsch, le peintre verrier attiré de l'abbé Celles, mit au-dessous des quatre Évangélistes déjà existants, les quatre grands prophètes entourés des plus flamboyantes architectures. Certes, on respecta le groupe de Tuby : le *Baptême du Christ par Jean-Baptiste*; mais il resta là sans cadre, sans rien pour le mettre en valeur piteux et comme mutilé entre deux sombres boiseries gothiques. On avança aussi le Maître Autel (3) qui servait auparavant de piédestal au *Baptême du Christ*.

Arrêtons-nous encore un moment devant l'œuvre de Tuby (4); elle est de celui-ci pour l'exécution; mais elle avait été conçue et dessinée par le grand peintre Le Brun; c'est une pensée française réalisée par un des meilleurs praticiens italiens de l'époque. Les archives de la Fabrique conservaient le *Mémoire des ouvrages faits en 1680, à la chapelle du château de Sceaux par Baptiste Tuby, sculpteur, sur les desseins (sic) de M. Le Brun*,

(1) A une clef de voûte se voit un écusson avec une couleuvre, en latin *coluber*, armes parlantes de Colbert.

(2) Ces stalles avaient été achetées en 1756 et provenaient de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(3) Ces travaux firent découvrir une belle frise sculptée qu'on peut dater vers 1530 et qui devait faire partie d'un ancien retable à la gothique.

(4) Jean-Baptiste Tuby ou Tubi, dit le *Romain*, était né à Rome en 1630 ou 1635. Il vint en France avant 1663 et fut logé aux Gobelins. Il fut naturalisé en 1672; devint professeur à l'Académie royale de Peinture et de sculpture en 1680. Il mourut le 9 août 1700. Il travailla beaucoup en collaboration avec le peintre Lebrun. Les principales œuvres qui subsistent de lui sont, outre le groupe de Sceaux, la statue de la *Fidélité* au tombeau de Colbert en l'église Saint-Eustache et les figures du tombeau de la mère du Peintre Lebrun dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet.

1<sup>er</sup> peintre du Roy (1). On y lisait : « Avoir fait les modèles des  
« deux figures de cinq pieds huit pouces de grandeur, repré-  
« sentant saint Jean-Baptiste qui baptise Notre-Seigneur, les  
« avoir fait mouler et couler en plâtre pour travailler le marbre  
« comme aussi avoir fait de marbre blanc les dites figures, les  
« avoir posées, travaillées et finies suivant l'intention de M. Le  
« Brun, 1<sup>er</sup> peintre du Roy; pour ce . . . . . 5.600 livres. »

Cinq mille six cent livres représentaient certainement plus de 60.000 francs de notre monnaie actuelle ! Lorsque la chapelle du château fut détruite, Lenoir put sauver le groupe de Tuby et le mit au Musée des Petits Augustins. C'est de là qu'il fut transporté dans notre église, quand les Marguilliers de Sceaux l'obtinrent du ministre Portalis, le 15 brumaire an XIII. Il ne faut pas s'étonner qu'il ait trouvé tout naturellement sa place au-dessus du maître-autel; il y avait été précédé par un moulage en plâtre. Le groupe de Tuby a été classé en 1905.

Le maître-autel que vous voyez a été, si vous vous le rappelez, exécuté en 1788. C'est un beau sarcophage à l'antique de plus de 3 mètres de long, en marbre blanc veiné avec moulures de bleu-turquin, appuyé sur un fond en écume de mer; il est surmonté de deux gradins en marbre blanc avec un petit rétable assorti. Le tabernacle, de grandes dimensions, à pans coupés, est aussi en marbre blanc et fermé par une porte de bronze doré et ciselé, représentant les disciples d'Emmaüs. Cette porte fut offerte, vers 1840, par M. Lafontaine, marchand de bronzes à Paris (2).

A côté du maître-autel, se voit une très belle crédence Louis XV avec dessus de marbre blanc qui fut donnée en 1846 par M<sup>lle</sup> Chefd'homme.

Avant de quitter le chœur, il nous faut encore remarquer les deux monuments funéraires qui entourent les piliers du chœur, au niveau de la Sainte-Table. Sur leurs côtés qui se font vis-à-vis se profilent légèrement deux pyramides tronquées en marbre bleu-turquin surmontées d'urnes de bronze. On y voyait autrefois des médaillons du duc et de la duchesse du Maine. Ces médaillons furent détruits à la Révolution et les faux bas-reliefs — en toiles marouflées — qui les remplacent aujourd'hui sont une invention de l'abbé Celles.

(1) Ce mémoire a disparu à la guerre de 1870; mais l'abbé Cauvin l'avait copié comme une pièce particulièrement intéressante.

(2) Le maître-autel de Sceaux est une belle et ample composition architecturale, très simple dans ses lignes un peu massives et que fait valoir la richesse des matériaux employés. Il faut l'admirer les jours où il n'est chargé d'aucune décoration.

Pour visiter le collatéral sud, nous ne reviendrons pas au bas de l'Eglise et nous commencerons à la hauteur du chœur par la huitième et la septième travées.

Le collatéral sud correspond à peu près exactement, comme architecture, au collatéral nord ; on peut donc lui appliquer, travée par travée, tout ce que nous avons dit, sur le bas côté Nord. La septième et la huitième travées ont été construites en même temps que celles qui leur correspondent au Nord. Elles ont une décoration polychrome moderne du même genre ; mais les murs n'ont que des lambris de bois au lieu de lambris de marbre.

La huitième travée forme la chapelle de saint Mammès, et il semble bien que, de tout temps, elle ait été dédiée à ce martyr, si populaire autrefois. On y voit un autel en bois de style Louis XIV, aussi en forme de sarcophage antique. Il est sculpté avec soin et richesse, de même que le gradin qui le surmonte. Le tabernacle est aussi en bois sculpté, mais d'une exécution moins bonne que celle de l'autel. Au-dessus, un grand cadre en bois doré renferme une toile avec une bergère gardant ses moutons ; sainte Geneviève sans doute ? Au fronton du cadre deux anges en bois sculpté et doré supportent la châsse de saint Mammès. Cette châsse est un délicat petit meuble de style Louis XV sculpté en plein bois avec une rare élégance. Elle a échappé à la Révolution, ainsi que l'atteste une inscription qui y est collée : *J'ai été sauvé des flames (sic) le 30 octobre 1793 par J. B. M. (1) le jour de la feste de Marat*. On n'en a pas de preuves, mais il est de tradition à Sceaux que ce reliquaire a été donné par le duc du Maine. Nous avons raconté ailleurs (2) comment une relique de saint Mammès fut donnée en 1726 par le chapitre de Langres à l'église de Sceaux.

De chaque côté de l'autel, sont fixées à la boiserie deux belles statuette en bois de style Louis XIV représentant l'une l'Assomption, l'autre saint Jean l'évangéliste. Le vitrail, en verre de diverses couleurs, sans personnages, a été donné en 1845 par la deuxième duchesse de Trévise (3) ; il venait de la manufacture de Choisy-le-Roi. A remarquer encore deux petites crédences Louis XV de bois doré avec dessus de marbre blanc.

(1) Jean-Baptiste Maufra ; il fut longtemps marguillier de Sceaux et mourut en 1828.

(2) Dans le bulletin paroissial de Sceaux.

(3) C'est cette duchesse de Trévise qui donna ou fit reconstituer tout le mobilier de la chapelle saint Mammès. La châsse de saint Mammès restaurée en 1827 vient d'être soigneusement remise en état.

La fenêtre qui, au midi, éclaire la chapelle saint Mammès est garnie de fragments de vitraux anciens. Ces fragments rassemblés vaille que vaille furent, comme ceux d'en face, achetés d'occasion, en 1846, par la fabrique et payés 500 francs. Le personnage du médaillon doit être un saint Pierre. Dans la lancette de gauche, on voit, en allant de haut en bas, une scène très vague avec un donateur à genoux et une inscription en lettres gothiques fleuries : *Jehan ---?-- donnat ceste voirière -1557*. Au-dessous, des lambeaux mal cousus : une tête assez fine et un gril de saint Laurent. La lancette de droite a aussi un donateur à genoux : beau vieillard à longue barbe ; on lit : *Claude Galiot donnat ----- en l'an mil cinq cens----- eulx* et les initiales du peintre verrier P. V. Au-dessous est une robuste sainte Catherine avec sa roue ; c'est une vraie maritorne germanique. Elle est d'ailleurs accompagnée d'une inscription en allemand et c'est sans doute pour cela qu'on avait cru ces vitraux (1) originaires de Nuremberg.

Au pilier qui sépare la huitième de la septième travée, on voit une belle statue en bois, de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle représente une reine et l'abbé Celles qui la trouva dans les combles de l'église lui imposa le nom de sainte Radegonde (2). Ces huitième et septième travées étaient autrefois séparées par des clôtures du reste de l'église et formaient ce qu'on appelait la *chapelle des Princes*.

Nous descendrons rapidement le bas côté Sud, nous contentant d'énumérer les vitraux et divers objets à remarquer. Dans la septième travée, le vitrail représente le roi saint Edmond prisonnier répondant fièrement au prince danois Hinguar ; ce vitrail fut offert par une mère en souvenir de son fils défunt nommé Edmond. Dans le sixième vitrail, nous voyons Marthe et Marie (Madeleine) auprès de Notre-Seigneur. C'est un don fait en mémoire d'une épouse défunte. A remarquer au-dessous de ce vitrail, la belle porte Louis XIV venue on ne sait d'où et ajustée après coup au confessionnal.

Le cinquième vitrail représente saint Benoît accueillant ses disciples Maur et Placide. Il fut offert par la famille Benoit de la Grandière. Au quatrième vitrail donné par l'abbé Celles est

(1) Ce vitrail est classé ainsi que celui qui lui est symétrique, dans le bas côté Nord.

(2) L'abbé Celles qui était trop érudit savait que sainte Radegonde avait eu une dévotion particulière à saint Mammès et il jugea très ingénieux de baptiser ainsi cette statue.

figurée une scène de la vie de la Bienheureuse Isabelle, sœur de saint Louis.

Le troisième vitrail, offert en mémoire d'Antoine Champin, représente saint Antoine repoussant les vanités du monde pour se retirer au désert. La chaire moderne, de style Renaissance, se trouve en face de ce vitrail.

A l'arcade, le long du mur latéral, entre la troisième et la seconde travées, une inscription sur stuc rappelle que, au-dessous est un caveau où sont déposés vingt-deux corps trouvés dans le sol de l'église au moment où l'on installait le calorifère. L'abbé Celles ajouta à l'inscription les deux vers latins suivants (1) :

Saepe suis avulsa locis haec ossa precantur  
Ut sibi jam liceat placido quiescere somno

Ces vers sont bons, mais historiquement inexacts, car ces ossements ne furent dérangés qu'une fois par l'abbé Celles lui-même.

Sur le pilier de la grande nef, en face, on lit une longue inscription sur pierre et soigneusement gravée, sinon orthographiée. C'est l'épithaphe de Pierre Courtois, maître charron à Paris, garde à cheval des chasses du roi, voyer et procureur fiscal du comte d'Eu, ancien marguillier de la paroisse, mort en 1757.

Le second vitrail fut payé par huit jeunes filles et reproduit la scène où Jeanne d'Arc reconnaît Charles VII dissimulé parmi ses courtisans. C'est la dernière verrière historiée (2) du bas-côté Sud de l'église; la première travée de ce bas côté presque toute occupée par l'escalier de l'orgue et une tribune a gardé ses fenêtres telles qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle comme forme architecturale et garnies seulement de verres blancs à réseaux de plomb.

Voulez-vous lever les yeux à la clef de voûte de la seconde travée du bas côté où nous sommes encore; vous verrez gravé : FRANÇOIS POUYROU 1721. Nous savons par ailleurs que

(1) Traduisez : Ces ossements souvent déplacés demandent qu'on les laisse enfin dormir en paix ! Il est bien dommage que l'abbé Celles ne se soit pas contenté d'installer un calorifère, de faire placer des vitraux et des inscriptions en vers latins, au lieu de déployer une activité architecturale aussi intempestive qu'intempérante.

(2) Presque tous les vitraux qui ornent l'église de Sceaux datent des années 1896-1897-1898 et sont dus à l'initiative de l'abbé. Ils furent peints par un verrier de Paris nommé Hirsch; la partie architecturale en est meilleure souvent que la scène qu'elle encadre. Hirsch avait comme modèle principal un homme à barbe qui joue le rôle de prophète, d'évêque, de roi, à volonté : un coup de peigne et un peu de teinture dans la barbe et les cheveux et cela suffit !

ce François Poudrou était un maître-maçon. C'est donc lui qui dirigea les travaux que le curé Baudouin faisait faire en 1721.

Revenons une dernière fois dans la grande nef ; car nous devons un coup d'œil à l'orgue et à sa tribune. Je vous ai dit l'histoire de cette sobre menuiserie Louis XIV ; il est malheureusement très difficile de la bien juger, sauf dans la belle saison et par des matins ensoleillés. De chaque côté de l'orgue, dans les petites fenêtres sont peints saint Pierre et saint Paul ; au-dessus de l'orgue, la rosace Louis-Philippe a gardé bien mutilés ses verres peints qui furent donnés en 1846 par M. Gannon, maire de Sceaux.

Au mois de Juillet 1921, de chaque côté de la grande nef, près de la chaire et du banc d'œuvre furent placées deux tables de marbre portant les noms des enfants de la paroisse qui, pendant la grande guerre, sont morts pour la patrie. Ces pieux monuments sont heureusement sans prétention tapageuse ; mais il est fâcheux que la gravure en soit si médiocre et si peu lisible ; il y avait cependant de beaux modèles épigraphiques dans l'église de Sceaux.

Nous avons fini (1), et lecteurs ou auditeurs voudront bien nous excuser d'avoir été si long ; cependant, nous avons laissé de côté tout le mobilier, peu intéressant d'ailleurs ; mais nous avons voulu vous donner aussi complets que possible l'inventaire et la description de l'immeuble qu'est notre église et de ce qui y peut être dit *immeuble par destination*.

Vous nous avez écouté avec patience ? Vous nous avez lu sans trop d'ennui ? Tant mieux ! et puisse s'être ravivée l'affection que nous devons avoir pour cette église, souvenir précieux de notre histoire locale, pieusement et lentement édifiée, réédifiée, défendue, ornée par nos aïeux et toute imprégnée encore de leur foi et de leur amour !

---

(1) Nous avons l'intention de publier, l'an prochain, les pièces justificatives de cette étude ; nous y joindrons l'iconographie et l'épigraphie de l'église de Sceaux.

H. SOULANGE-BODIN

---

## SCEAUX

SON CHATEAU, SON PARC, (EXTRAITS) (1)

---

Lorsque Le Brun exécuta le plafond du Pavillon de l'Aurore, il était déjà célèbre. Il venait de faire pour le château de Vaux une ébauche de la décoration de la grande coupole, quand la disgrâce de Fouquet l'obligea à abandonner cette grande entreprise. De ce projet des dessins nous sont conservés. L'un d'eux, qui fixait l'idée générale sous sa forme définitive, fut gravé par Audran et choisi par Le Brun pour être présenté au Bernin aussitôt son arrivée en France.

Le Bernin examina ce croquis le 11 octobre 1665, et l'admira.

Chanteloup, le critique d'art à la mode, était à ses côtés et partageait son enthousiasme. « Cet ouvrage est de grande suggestion, s'exclame-t-il, tout devant presque paraître en raccourci étant vu de bas en haut... »

Raphaël lui-même « avait fui ces sortes de représentations » et le cavalier Bernin retourne le dessin « de tous les côtés pour mieux le voir » et déclare « qu'il fallait que M. Colbert le fit exécuter quelque part, que ce serait dommage qu'il ne le fût pas ». Aussi Colbert confia-t-il à Le Brun la décoration de la chapelle de Sceaux et du Pavillon de l'Aurore.

De ces deux coupoles il ne reste plus aujourd'hui que celle du Pavillon de l'Aurore où l'on trouve facilement quelques réminiscences du croquis qui devait servir à Vaux : l'Aurore sur son char, les Divinités, les Saisons, les Heures de la Nuit, la Terre et différentes allégories.

Mais Le Brun ne se contente pas de reprendre cette idée, il ébauche d'autres esquisses en vue de l'exécution du plafond commandé pour le pavillon de Sceaux.

Nous pouvons facilement nous en rendre compte par les trois dessins qui font partie de la réserve du Louvre.

Il avait fixé le thème principal de son grand sujet : la déesse de l'Aurore tenant des fleurs, précédée d'un Amour, escortée d'une jeune femme évoquant la Rosée. Cette conception décorative

(1) Editions Albert Morancé (prix 10 fr.).



tive fut abandonnée et remplacée par un char conduit par la même déesse maîtrisant des coursiers fougueux. Les deux autres croquis représentent le Soleil avec son char étincelant et quatre coursiers fort bien appareillés. L'un de ces dessins est une sanguine sur papier bistre de forme ovale, l'autre un crayon noir rehaussé de blanc, études certaines pour la peinture décorative commandée par Colbert.

Le plafond fut enfin exécuté et nous pouvons encore aujourd'hui, malgré les restaurations qui lui ont été infligées, apprécier cet ensemble harmonieux, exécuté d'après les dessins dont nous avons cherché à donner une idée.

La déesse de l'Aurore nous apparaît, tandis qu'au fond, quatre chevaux blancs parfaitement appareillés semblent surgir de la corniche au milieu d'une lumière pâle et discrète.

Dominant ces importantes compositions, une déesse distribue la rosée en un puissant jet d'eau.

A gauche, une gracieuse jeune femme blonde, à peine vêtue, dormant sur des gerbes de blé personnifie l'Été. Voici enfin une immense chauve-souris qui étend éperdument ses ailes... c'est la Nuit qui s'enfuit à l'approche de l'Aurore tandis qu'une foule de petits démons s'échappe, affolée; ils incarnent nos cauchemars avec tout ce que comporte l'agitation de nos songes.

La signature du premier peintre du roi peut facilement se lire au bas du socle avec l'inscription suivante :

Lebrun, pinxit 1672.

Et ce fut Louis Simoneau le Jeune qui fixa pour la postérité cette œuvre célèbre en quatre planches, conservées à la Bibliothèque Nationale.

Il ne reste rien de l'ameublement du Pavillon, mais nous savons que le salon possédait huit chaises de bois « sculpté couvert de satin découpé, garni de franges et molets (galon) d'or faux avec leurs housses de toile peinte à fleurs et fond blanc. Dans les deux cabinets à côté du dit salon, deux lits de repos, chacun garni de deux matelas, l'un couvert de satin et l'autre de toile. Les bois desdits lits sont dorés et sculptés ». Il y avait aussi « seize tabourets de pareil bois et couverts de même satin, le tout garni de franges et molets d'or faux »...

La duchesse du Maine fit décorer les plafonds des deux petits salons par Delobel. Le peintre se montra habile courtisan et représenta la Reine de Sceaux. Les médiocres décorations que l'on remarque actuellement ne sont que de vagues copies.

Les originaux ont été transportés dans l'hôtel de la princesse de Cystria.

.....

L'Orangerie souvent transformée en salle des fêtes et ornée de tapisseries pour ces occasions renfermait, à la mort de Colbert, un grand nombre de plantes : « quatre grands grenadiers et quatre petits, un petit myrte mâle, un autre à fleurs doubles, quatre myrtes mâles et quatre femelles », qui avaient une grosse valeur puisqu'ils étaient « prisés ensemble » 2.200 livres !

.....  
On possède l'inventaire du mobilier de l'ancien château à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La pièce principale était le cabinet de Colbert qui servait également de salle de réception.

On y voyait deux bureaux de marqueterie garnis de tiroirs et couverts de velours violet. Les murs étaient tendus, mais seulement aux « endroits qui n'avaient pas de tableaux », de damas vert doublé de toile. Six fauteuils, une chaise et « six sièges ployants », en bois de noyer recouverts de damas vert garnis de franges formaient un mobilier d'ensemble assez important.

Sur la cheminée « une pendule sonnante dans son cadre ovale de bois doré », œuvre de Thuret, le grand horloger du roi. Les toiles qui ornaient les murs du cabinet de travail de Colbert représentaient des sujets variés : une descente de croix d'après le Titien, une « Vénus et les Grâces », encadrées d'une « bordure de bois doré », deux vues de mer par Van der Krave, un sujet d'architecture par les sieurs Lemaire, un « Christ » et « la Vierge » par M. Blanchard le Père, des chèvres et un chien peints par Le Guerchin, deux paysages de Cochin.

Douze médailles de marbre blanc avec leur bordure à festons ovales de bois doré garnies de cordons de soie semblaient être disposées en place d'honneur ; six bustes en marbre blanc dont deux aux draperies vertes étaient postés sur « leurs piédouches et leurs scabellons » comme pour mieux contempler le ministre de Louis XIV. Deux vases de bronze avec des figures en bas-relief et deux écritaires munies de quatre pieds, « l'une en marqueterie garnie d'un cornet, d'une boîte à poudre et d'un carré d'argent, l'autre de chagrin » complétaient cet ameublement.

Dans la salle à manger, il n'y avait aucun objet d'art. Par contre toutes les chambres, depuis « la chambre de Madame », jusqu'à celles des amis, étaient ornées de tapisseries et meublées avec un certain luxe.

---

A. PANTHIER

---

## LA VIE AU CHATEAU DE SCEAUX

*d'après les Mémoires de M<sup>me</sup> de Staal-Delaunay*

---

Le sujet est important. Pendant le siècle précédent, les Colbert s'étaient chargés de préparer le château, le parc, les parterres et les eaux; puis ils s'étaient éclipsés après avoir rempli leur rôle de surintendants des bâtiments. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la duchesse du Maine introduisit dans ce cadre monumental la vie qu'on y attendait. Tandis que Versailles, autour de Louis XIV vieillissant, devenait l'antichambre d'un tombeau, Sceaux autour de la duchesse du Maine, de sa jeunesse, de ses agitations et de ses fêtes, recueillait l'ultime vie de la société monarchique.

Le travail est facile, car nous n'avons qu'à nous laisser guider par M<sup>lle</sup> Delaunay. Elle fut une des premières Amies de Sceaux. Elle était née en 1693 quelque part dans un couvent de Normandie, d'une famille qui n'avait d'attache nulle part, le père villégiaturant à Londres pour des raisons impérieuses et inconnues, et la mère se réfugiant de couvent en couvent. Elle connut Sceaux par hasard en visiteuse. Elle s'y fixa par hasard en 1711, pour avoir sollicité une place ailleurs. Elle s'y trouva fort mal et ne rêva qu'aux moyens d'en déguerpir, jusqu'à sa mort, laquelle survint en 1750. Mais M<sup>lle</sup> Delaunay a vécu les grands jours et les grandes nuits de Sceaux; elle a séjourné à tous les étages des bâtiments et à tous les degrés de la hiérarchie. De plus elle avait l'observation à la manière de La Bruyère et l'esprit du siècle de Voltaire. Nous pouvons nous contenter de ses médisances.

### I. LE CHATEAU.

Il apparaît bien beau aujourd'hui, le château blanc de nos rêves, où se quintessenciaient les dernières formules des plus grands artistes du grand siècle! Du temps de sa réalité, il était moins apprécié. M<sup>lle</sup> Delaunay n'en parle guère et le vante moins encore.

Par elle nous apprenons incidemment qu'il y avait un parc où la duchesse se promenait en calèche. Il y avait des parterres où M<sup>lle</sup> Delaunay rêvait parfois vers le soir. Il y avait des bosquets où elle se réfugiait pour lire. Puis il y avait des galeries dont il fallait bien s'accommoder, quand la pluie et l'hiver rendaient les dehors inhabitables. Enfin on avait songé à des installations pour loger les habitants. Grande innovation ! Grande supériorité sur Versailles, où les gens de la duchesse s'entassaient n'importe où ! Mais M<sup>lle</sup> Delaunay ne permet pas de trop admirer ce progrès : « Je fus étrangement surprise en voyant la demeure qui m'était destinée. C'était un entresol si bas et si sombre que j'y marchais pliée et à tâtons ; on ne pouvait y respirer faute d'air, ni s'y chauffer faute de cheminée ». Et encore « je n'avais pas l'entière jouissance de ce réduit. La 1<sup>re</sup> femme de chambre, qui couchait toutes les nuits chez M<sup>me</sup> la Duchesse du Maine, le partageait le jour avec moi ». Ce fut bien des années plus tard, après des prodiges d'esprit et de dévouement, que M<sup>lle</sup> Delaunay obtint cette récompense sans pareille à Sceaux : une chambre, avec une fenêtre et une cheminée.

## 2. LA DUCHESSE.

M<sup>lle</sup> Delaunay a négligé de nous décrire la déesse du château. Il faut nous adresser ailleurs pour savoir que la duchesse était blonde et passablement faite et qu'elle était surtout invraisemblablement minuscule, au point qu'on avait murmuré le sobriquet de poupée du sang. Mais ce que M<sup>lle</sup> Delaunay saura bien nous montrer, c'est la trépidation malade de cette poupée, entraînant la cour de Sceaux à la chasse d'une occupation introuvable.

La poésie fut la première forme de cette maladie. Baron joue de grandes pièces, Malezieu compose des chansonnettes, l'abbé de Chaulieu se spécialise dans les madrigaux. Puis le cardinal de Polignac déverse les vers latins de son *Anti-Lucrèce*. Puis le jour n'est pas assez long pour apaiser cette boulimie de vers. Le sommeil, voilà l'ennemi ! Et on monte les grandes nuits de Sceaux.

« L'abbé de Vaubrun, un de ses courtisans les plus empressés à lui plaire, imagina qu'il fallait, pendant une des nuits destinées à la veille, faire paraître quelqu'un, sous la forme de la nuit enveloppée de ses crêpes, qui ferait un compliment à la princesse de la préférence qu'elle lui accordait sur le jour, que la déesse aurait un suivant qui chanterait un bel air sur le

même sujet. L'abbé me confia ce secret et m'engagea à composer et à prononcer la harangue représentant la divinité nocturne. La surprise fit tout le mérite de ce petit divertissement. Il fut mal exécuté de ma part. La frayeur de paraître en public me saisit, et je me souvins fort peu de ce que j'avais à dire.

« Cependant l'idée en fut applaudie; et de là vinrent les fêtes magnifiques données la nuit, par différentes personnes, à M<sup>me</sup> la duchesse du Maine....

« La dernière de ces fêtes fut toute de moi et donnée sous mon nom, quoique je n'en fisse pas les frais. C'était le bon goût réfugié à Sceaux et présidant aux diverses occupations de la princesse. D'abord il amenait les *Grâces*, qui en dansant préparaient une toilette. D'autres chantaient des airs dont les paroles convenaient au sujet. Cela faisait le premier intermède. Le second, c'étaient les *Jeux* personnifiés, qui apportaient des tables à jouer et disposaient tout ce qu'il fallait pour le jeu, le tout mêlé de danses et de chants par les meilleurs acteurs de l'Opéra. Enfin le dernier intermède, après les reprises achevées, étaient les *Ris*, qui venaient dresser un théâtre sur lequel fut représentée une comédie en un acte qu'on m'obligea de faire, faute de trouver aucun poète (car on la voulait en vers) qui acceptât un pareil sujet. C'était la découverte que M<sup>me</sup> la duchesse du Maine prétendait faire du carré magique, auquel elle s'appliquait depuis quelque temps avec une ardeur incroyable. La pièce fut jouée par elle, chacun représentant son propre personnage; ce qui la fit valoir malgré la sécheresse du sujet ».

Après la mort de Louis XIV, il fallut mettre un terme aux dépenses, aux nuits, aux vers. Alors la duchesse tourbillonna vers la politique et les poètes de Sceaux se métamorphosèrent en conspirateurs. — Oh! la duchesse ne manquait pas d'excuses. Durant la vie de Louis XIV, le duc du Maine avait été traité en fils préféré. Par le testament de Louis XIV encore, il avait obtenu la prépondérance dans le conseil de régence, le commandement des troupes, la garde et l'éducation du jeune roi, bref le pouvoir. Mais ensuite le duc de Bourbon, quoique frère de la duchesse, avait mené l'assaut des princes légitimes contre les princes légitimés. Le régent s'était laissé entraîner volontiers; les courtisans et les parlementaires s'en étaient mêlés. Adieu titres, pouvoir, argent, fêtes! La duchesse conspira.

Elle conspira d'abord avec des savants. Il s'agissait de composer un grand mémoire qui mettrait en évidence les droits des princes légitimés. « Il fut fait sous les yeux de M<sup>me</sup> la

duchesse du Maine, par le cardinal de Polignac, M. de Malezieu et M. Davisart, avocat général au parlement de Toulouse... M<sup>me</sup> la Duchesse du Maine contribua beaucoup elle-même à cet ouvrage, non seulement par ce qu'elle tirait de ses propres lumières, mais encore par ses laborieuses recherches. La plus grande partie des nuits y était employée. Les immenses volumes entassés sur son lit, comme des montagnes dont elle était accablée, la faisaient, disait-elle, ressembler, toute proportion gardée, à Encelade abîmé sous le mont Etna ».

Des savants, on glissa aux aigrefins des deux sexes. On vit arriver des promesses de révélations, par un abbé Lecamus, un abbé de Vérac, une dame Dupin « qui parlerait comme la Pythie sur le trépied ». Il fallut bien reconnaître que ce monde-là ne cherchait rien qu'occasions de franches lippées.

Alors la conspiration arriva jusqu'aux traîtres. Le Père Tournemine, jésuite, se chargea de découvrir un certain baron de Walef, qui accepta de voyager pour unir la cause des princes légitimés à celle du roi d'Espagne, puis qui demanda des délais et de l'argent, et qui alla enfin chercher l'Espagne du côté de l'Italie. Ensuite un certain nombre de seigneurs ayant été signalés comme hostiles au nouveau gouvernement, la duchesse risqua des fugues nocturnes pour entretenir très secrètement le comte de Laval, le marquis de Pompadour. Ensuite le comte de Laval, déguisé en cocher, voitura aux rendez-vous le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne. « Lorsque je lui disais qu'elle se ferait mettre en prison, elle n'en faisait que rire, suivait ses idées et ne craignait que la résistance de M. le duc du Maine à s'y prêter. » Telle devait être pourtant la fin inévitable de cette agitation féminine : les papiers compromettants surpris dans les bagages de l'abbé Porto-Carrero, l'ambassadeur reconduit à la frontière, la guerre contre l'Espagne, la duchesse expédiée peu civilement à la citadelle de Dijon et tout son monde logé à la Bastille. M<sup>lle</sup> Delaunay devait y rester deux ans.

Au sortir de prison, la duchesse n'eut guère que la ressource de s'occuper de son mari. Car il y avait un duc du Maine; on pourrait même croire qu'il y avait deux ducs du Maine, tant celui de M<sup>lle</sup> Delaunay ressemble peu à celui que Saint Simon a campé devant l'histoire. A Versailles, le duc avait été un personnage, il avait eu de la faveur, des prétentions, des libertés, des violences, des insolences, des courtisans, des ennemis : il était chez son père. A Sceaux, le duc apparaissait en figurant falot, bravé, bon pour obéir et payer : il était chez sa femme. Or maintenant la duchesse se lassait de jouer au biribi avec

les gens de sa maison la plus grande partie de la nuit. Elle fut touchée du coup de foudre le jour où elle apprit que son mari ne voulait plus revenir à Sceaux avec elle. Le duc était mécontent d'avoir essuyé pendant une année entière une rude captivité pour une affaire où il n'était point entré. Il rêvait d'arrêter le dérangement de sa fortune. Alors la duchesse mit tout en œuvre pour obtenir une entrevue ; elle fit appel même à M<sup>me</sup> sa mère ; elle employa beaucoup de prévenances, qui ne firent pourtant pas tout de suite l'effet attendu sur l'esprit du duc. Elle finit par le ramener à Sceaux. — Las ! il vint un jour où le duc menaça de la quitter encore, pour cause de maladie mortelle. « Il fut attaqué d'un cancer au visage, qui lui causa d'inexprimables souffrances, lui ôta l'une après l'autre toutes les fonctions de la vie, enfin la vie même ». La duchesse fut parfaite. « Les soins et l'assiduité qu'exigeait l'état du prince la tinrent une année entière à Sceaux dans une cruelle attente pendant laquelle, sans être rebutée par les horreurs d'une affreuse maladie, elle remplit auprès de lui tous les devoirs qu'il pouvait attendre de sa part ».

### 3. LES COURTISANS.

Autour de la trépidante duchesse gravita longtemps un peuple de courtisans. Peu de grands seigneurs, car je ne note guère qu'une princesse de Guise et un marquis de Lassay. Beaucoup d'ecclésiastiques : abbé de Vaubrun, abbé Vertot, abbé de Chaulieu, abbé Genest, cardinal de Polignac. Beaucoup de magistrats. Beaucoup d'hommes de lettres surtout. L'oracle et le modèle de cette cour, c'était M. de Malezieu, membre de l'Académie française.

1<sup>re</sup> qualité : l'obéissance. Il faut voir comme il commence toujours. « M<sup>me</sup> la duchesse m'ordonne ».

2<sup>e</sup> qualité : la flatterie. M. de Malezieu semblait né pour courtoiser tout le monde, même M<sup>lle</sup> Delaunay. Dès le premier entretien, il découvrit qu'elle était une personne rare. Puis il sut accentuer son admiration de lettre en lettre, et il en vint à lui écrire : « Vous m'avez si bien persuadé de la précision et de l'infailibilité de votre jugement qu'il ne m'est pas possible de m'en écarter... Les génies supérieurs, comme le vôtre, ne peuvent se méconnaître... Le plus grand effet de leur modestie doit aller jusqu'à remercier la première cause, cet auteur éternel des esprits, de les avoir si bien partagés. Vous lui devez, Mademoiselle, plus de reconnaissance que personne ».

3<sup>e</sup> qualité : les promesses. Quand M<sup>lle</sup> Delaunay lui a con-

fessé qu'elle aurait besoin pour vivre d'une place d'institutrice, il est le premier à découvrir la nécessité d'une adjointe à M<sup>me</sup> de Malezieu pour l'instruction de M<sup>lle</sup> du Maine. « Je fis mille remerciements ».

4<sup>e</sup> qualité : l'oubli. La promesse lancée, le courtisan s'abrite derrière les fureurs de la maréchale de La Ferté, puis il gagne du temps, puis il convoque enfin M<sup>lle</sup> Delaunay pour lui faire imposer... une place de femme de chambre. Et quand la pauvre vrette voulut émettre quelques réclamations : « il ne m'écoula pas. A toutes les prévenances qu'il m'avait faites, à toute l'estime qu'il m'avait témoignée, succédèrent les dédains qu'on a pour la valetaille. Je ne m'y exposai plus ».

5<sup>e</sup> qualité : la peur. Le grand homme se compromit beaucoup dans la conspiration de Cellamare. Comment ne sut-il pas esquiver l'ordre de rédiger le brouillon de la lettre que le roi d'Espagne adresserait au roi de France contre le régent ? Pourquoi perdit-il ce brouillon aussitôt ? Où l'avait-il trop bien caché ? « Il imaginait que quelqu'un s'en était saisi pour le produire au régent ». Hélas ! il ne l'avait pas encore retrouvé quand les exempts envahirent Sceaux. On entendit retentir au portes le funeste : De par le roi ! M. de Malezieu fut pris avec le duc du Maine. Et ce fut la police qui retrouva son brouillon, sur son bureau, dans son écritoire, sous le contrat de mariage de son fils. M. de Malezieu à la Bastille paya par ses terreurs ses succès de jadis. « On parlait de le constituer responsable de tout, de lui faire son procès à la rigueur ». Même quand la clémence dédaigneuse du régent l'eut relâché, il mit la plus grande circonspection à se rapprocher de la dangereuse duchesse. On ne devait plus guère le revoir au premier rang des Scéens.

#### 4. LES VISITEURS.

Il n'y avait pas que les habitués à Sceaux. Il y avait encore et davantage un tohu-bohu de visiteurs, les uns invités, les autres s'invitant. Nous ne retiendrons comme exemple que M<sup>me</sup> la Maréchale de la Ferté.

Elle avait la manie de produire à Sceaux des phénomènes. Ce fut elle qui amena M<sup>lle</sup> Delaunay arrachée au couvent et ornée d'une robe d'emprunt. Elle insista pour montrer sa découverte à toute la société, jour et nuit. L'assistance installée dans des fauteuils, M<sup>lle</sup> Delaunay debout au milieu de la salle, M<sup>me</sup> la Maréchale commençait le boniment : « Voilà cette personne dont je vous ai entretenue, qui a un si grand esprit, qui sait tant de choses ! Allons, Mademoiselle, parlez !



Madame, vous allez voir comme elle parle. Parlez un peu de religion, vous direz ensuite autre chose ».

M<sup>me</sup> la Maréchale encombraït aussi le château de ses vengeances. C'est elle qui inventa de réduire son ex-protégée au rôle de femme de chambre. C'est elle qui revenait sans cesse rapporter les derniers commérages contre sa victime. Le savant naturaliste Duvernay avait conservé grande estime pour M<sup>lle</sup> Delaunay. « Sa passion pour l'anatomie lui persuadant que cette science fondait le vrai mérite, pour exagérer le mien il avait dit que j'étais la fille de France qui connaissait le mieux le corps humain ». M<sup>me</sup> la Maréchale courut à Sceaux pour propager cet éloge. Elle en fut d'ailleurs pour sa peine, la duchesse du Maine et ses courtisans « ne semblant pas se douter qu'une femme de chambre pût avoir des mérites ni même des ridicules ».

Enfin M<sup>me</sup> la Maréchale proclamait dans le château la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même. Elle pardonnait à M<sup>lle</sup> Delaunay pour lui confier : « Voyez-vous, ma fille, je ne vois que moi qui aie toujours raison ».

#### 5. LES DOMESTIQUES.

Il y avait encore à Sceaux de très nombreux domestiques : maison du duc, maison de la duchesse, maisons de leurs trois enfants, domestiques des courtisans et des invités, domestiques des domestiques eux-mêmes. car M<sup>lle</sup> Delaunay finit par avoir une fille à son service.

Généralement le mépris était le lot essentiel de la valetaille. La duchesse « ne semblait pas se douter qu'une femme de chambre fût capable ni d'entendre ni de répondre ».

M<sup>lle</sup> Delaunay nous assure que la sottise justifiait ce mépris : « Il est vrai que ces physionomies-là me paraissaient aussi semblables que toutes celles d'un troupeau de moutons... On peut prendre quelque ascendant sur des gens qui ont des vues saines, des intérêts connus, des passions ordinaires ; il n'en est pas de même de ces sortes d'esprits dont les idées sont à l'envers, les mouvements à contre-sens et les bas intérêts cachés dans la poussière ».

La prétention d'ailleurs ne manquait pas. M<sup>lle</sup> Delaunay ayant été compromise dans une dispute trop bruyante entre mari et femme, « M<sup>lle</sup> Nanette, une de mes compagnes, me dit obligeamment : « Cette aventure est désagréable pour nous toutes ; on parle d'une femme de M<sup>me</sup> la duchesse du Maine, et l'on se voit confondue ».

Les rivalités étaient violentes. M<sup>lle</sup> Delaunay avait le malheur de loger avec une femme de chambre à Sceaux et avec une autre à Versailles. « Les deux femmes de chambre avec lesquelles je logeais étaient mal ensemble ; on ne pouvait se concilier l'une sans aliéner l'autre. Pour éviter la guerre civile, je m'exposais à la guerre étrangère et je changeais mes traités avec une inconstance réglée sur le cours des saisons ».

Les larcins semblent avoir été de règle. Dans les réunions de domestiques, on ne parlait guère que de profits. Les maîtres en étaient arrivés à tolérer les indécitesses. « Je reçus de M. de Lassay une louange dont je fus outragée. M<sup>me</sup> la duchesse du Maine, en se déshabillant, laissa tomber quelques louis de sa poche. Je les ramassai et je les remis sur sa toilette. « Votre Altesse a des femmes bien fidèles, dit Lassay en me regardant ».

Et puis M<sup>lle</sup> Delaunay dut constater qu'il y avait aussi dans ce monde infime de grands dévouements. Quand le désastre de la conspiration de Cellamare se déchâna sur Sceaux, des domestiques, devant le danger, se montrèrent plus grands que les maîtres. Tandis que la duchesse faisait de plats aveux et que M. de Malezieu s'évertuait en dénégations puérides, M<sup>lle</sup> Rondel, la servante de M<sup>lle</sup> Delaunay, demandait à être embastillée avec elle, escamotait des papiers compromettants, réclamait des meubles à un gouverneur qui ressemblait beaucoup trop à un ours, épiait les allées et venues des témoins et ne sortait de la prison qu'avec sa maîtresse.

#### 6. M<sup>lle</sup> DELAUNAY.

Enfin il y avait à Sceaux une révolutionnaire ; et c'était M<sup>lle</sup> Delaunay. Nous aimerions nous représenter sa silhouette passant dans nos bosquets et nos galeries. Selon son habitude, elle nous mesure chichement ce plaisir : « Delaunay est de moyenne taille, maigre, sèche et désagréable ». Mais nous pouvons suivre copieusement ses révoltes.

Protestations d'abord contre le déclassement. C'était un bien mauvais tour que lui avaient joué M<sup>me</sup> de La Ferté et M. de Malezieu en la plongeant dans l'humiliation de femme de chambre. M<sup>lle</sup> Delaunay, habituée aux câlineries de ses protectrices et aux compliments des gens d'esprit, n'avait pas été préparée pour aucun travail manuel.

« J'entrai en fonctions. On me donna pour mon partage ce qui s'appelle en termes de l'art les chemises à bâtir. Je me trouvai fort embarrassée. Je n'avais jamais fait que les petits ouvrages dont on s'amuse dans les couvents, et je n'entendais

rien aux autres. Je passai la journée tant à prendre des mesures qu'à exécuter cette grande entreprise ; et quand M<sup>me</sup> la duchesse eut mis sa chemise, elle trouva dans le bras ce qui devait être au coude. Elle demanda qui avait fait cette belle opération : on répondit que c'était moi. Elle dit sans s'émouvoir que je ne savais pas travailler et qu'il fallait laisser ce soin à une autre.

« La première fois que je lui donnai à boire, je versai l'eau sur elle au lieu de la mettre dans le verre. Le défaut de ma vue, extrêmement basse, jointe au trouble où j'étais toujours en l'approchant, me faisait paraître dépourvue de toute compréhension pour les choses les plus simples....

« Je dirai encore quelques-unes de mes bévues plus singulières et qui semblaient tenir de l'imbécillité. M<sup>me</sup> la Duchesse du Maine étant à sa toilette me demanda de la poudre ; je pris la boîte par le couvercle ; elle tomba comme de raison et toute la poudre se répandit sur la toilette et sur la princesse, qui me dit fort doucement : « Quand vous prenez quelque chose, il faut que ce soit par en bas ». Je retins si bien cette leçon qu'à quelques jours de là, m'ayant demandé sa bourse, je la pris par le fond, et je fus fort étonnée de voir une centaine de louis qui étaient dedans couvrir le parquet : je ne savais plus par où rien prendre. Je jetai encore aussi sottement un paquet de pierreries que je pris tout au beau milieu. On peut juger avec quel mépris mes compagnes, adroites et stylées, regardaient mes inepties ».

Deuxièmes protestations, contre la servitude. Juste comme elle songeait au suicide, M<sup>lle</sup> Delaunay avait monté en considération. Une lettre écrite par elle à M. de Fontenelle avait eu un tel succès que la duchesse avait découvert le mérite de la femme de chambre. Sans lui donner un autre titre, on l'utilisa autrement, comme secrétaire, comme lectrice, comme poète à tout faire. M<sup>lle</sup> Delaunay n'avoue pas longtemps qu'elle est flattée de cette importance tant désirée ; elle proteste plus que jamais. Ecrire des correspondances, dresser des plans de fêtes, fabriquer des comédies, lire, disserter ! On la pourchasse jour et nuit. Toutes les nuits surtout il fallait participer aux fêtes ou aux conspirations, jusqu'à ce que l'excès de fatigue disposât la princesse à prendre quelque repos. « Alors succédait une lecture que je faisais pour l'endormir ; puis j'allai de mon côté chercher le sommeil, que je ne trouvais guère ».

Un soir, elle essaya de défendre son indépendance. « On vint m'appeler pour son déshabiller. — Je demandai si elle avait affaire de moi en ce qui regardait mon ministère particulier, comme pour écrire, chercher quelque livre, ou autre

chose commise à mes soins. On me dit que c'était pour sa toilette. Le peu de fonction que j'y avais me persuada que je pouvais continuer de prendre un peu de repos. *Son Altesse Sérénissime* me renvoya chercher et me fit une réprimande fort sèche sur la dispense que je m'étais donnée. Elle me dit qu'elle voulait des femmes pour la servir et non pour faire une Académie ». M<sup>lle</sup> Delaunay répondit et disparut. Il ne fallut rien moins que la diplomatie ecclésiastique du cardinal de Polignac pour ramener la rebelle. Elle consentit à s'agenouiller et la duchesse l'embrassa.

M<sup>lle</sup> Delaunay ne trouva qu'un recours contre la servitude de Sceaux : la Bastille : « J'y trouvai plus de liberté que je n'en avais perdu. Il est vrai qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté, mais aussi l'on n'y fait pas celle d'autrui ; c'est au moins la moitié de gagné. A tout prendre c'est peut-être le lieu où l'on est le plus libre ».

Enfin il faut bien constater que M<sup>lle</sup> Delaunay protestait surtout contre le célibat. L'amour rôdait autour d'elle dans le parc et le château. Mais ne se plaisait-il pas à distinguer sans cesse ceux qu'elle aimait et ceux qui l'aimaient ? Elle promena d'abord son amour inavoué pour le marquis de Silly, un charmant officier qu'elle avait rencontré jadis chez une amie, mais qui était séparé d'elle par la barrière des castes. Alors elle écouta les soupirs octogénaires de l'abbé de Chaulieu.

Et ne comptant pour rien, dans l'ardeur de te plaire,  
Du plaisir d'être aimé la douceur étrangère,  
Au seul plaisir d'aimer j'abandonnai mon cœur.  
Je te parlai d'amour, tu te plus à m'entendre,  
Les jours étaient trop courts pour nos doux entretiens,  
Et je connais peu de vrais biens  
Dont on puisse jamais attendre  
Le plaisir que me fit la fausseté des miens.  
Heureux à qui le ciel donne un cœur assez tendre  
Pour pouvoir aisément comprendre  
D'un amour malheureux quel était le bonheur !  
Tel que je crois qu'il devrait rendre  
Les plus heureux amants jaloux de mon erreur.

Puis elle songea un peu au chevalier de Maisonrouge, un geôlier enjôlé à la Bastille. Elle connut le grand amour pour le chevalier de Ménil, un ancien collègue de prison. Elle commençait à croire à l'existence des âmes doubles, qui se cherchent toujours, qui se trouvent rarement et dont l'heureuse rencontre fait la suprême félicité, quand elle apprit que son âme double se mariait avec une provinciale. Puis elle hésita trop devant une proposition de mariage avec M. Dacier, l'illustre et vieil

helléniste. Elle eut encore une idylle, le soir, dans les parterres avec un séducteur si séduisant qu'elle a oublié de nous confier son nom et son sort. Finalement la duchesse s'en mêla. Elle entendait anoblir sa suivante pour l'élever au rang de dame de compagnie. Le duc du Maine, qui était colonel-général des Suisses, fut chargé de trouver dans son régiment quelqu'un qui voulût prendre « une femme sans naissance, ni bien, ni beauté, ni jeunesse. A peine les 13 Cantons pouvaient suffire à cette découverte ». On trouva pourtant M. de Staal. Il n'était plus jeune, il avait de grands enfants, il n'espérait plus ni bien ni avancement. Il se dévoua en spécifiant qu'il voulait d'abord obtenir une charge de capitaine. Quant à M<sup>lle</sup> Delaunay, elle se laissa prendre par un rêve de vie champêtre. Elle accepta de faire une visite. « Le volatile d'une basse-cour, la chair des troupeaux, les fruits du verger couvrirent la table. Nos jeunes hôtesse... nous régalerent de gâteaux et de fromages façonnés et servis par leurs mains. ...Quand je fus montée en carosse, M. de Staal mit à mes pieds un petit agneau, le plus gras de son troupeau, qu'il me pria d'emmener avec moi. Cette galanterie pastorale me sembla parfaitement assortie à tout le reste ».

Bref il fut capitaine, elle fut mariée, elle souhaita éperdument une guerre, elle pleura une journée, puis elle revint à Sceaux se laisser enchaîner comme dame d'honneur à perpétuité. Encore n'eut-elle pas toutes les satisfactions de l'amour-propre ; on oublia parfois de la faire monter dans le carosse de la duchesse, « d'où je jugeai que le sacrement de mariage n'effaçait pas les taches originelles comme celui du baptême ».

## ANNALES DE SCEAUX

---

1926

**3 janvier.** — On commence la démolition des murs du Domaine de Sceaux, le long de la rue Houdan, depuis le pavillon de garde jusqu'au Lycée Lakanal.

La rue Houdan reçoit un élargissement de 4 mètres. Puis on laisse une bande de terrain à lotir. Enfin on dessine des jardins à la française, selon les plans de M. Forestier, autour du Pavillon de l'Aurore. Le Pavillon est dégagé des murs construits naguère pour le potager.

---

# LES AMIS DE SCEAUX

---

## STATUTS

---

ARTICLE 1. — Une Société est créée à Sceaux (Seine) sous le nom « Les Amis de Sceaux ». Son siège est établi à la Mairie.

ARTICLE 2. — La Société « Les Amis de Sceaux » a pour objet:

a) de rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.

b) de fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.

c) d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.

d) d'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence, tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

ARTICLE 3. — La Société ne s'occupera de politique ou de religion qu'au point de vue documentaire, sans discussion.

ARTICLE 4. — Font partie de la Société toutes personnes, admises par le Comité, après ratification à la plus prochaine réunion générale, qui adhèrent aux statuts et versent annuellement une cotisation d'au moins 5 francs.

La cotisation est rachetable moyennant un versement d'au moins 50 frs qui donne le titre de membre perpétuel.

Tout membre exclu ou démissionnaire n'a aucun droit à l'actif social.

ARTICLE 5. — La Société est administrée par un comité composé de 18 membres élus pour 3 ans par les sociétaires réunis à cet effet, renouvelables par tiers (par tirage au sort la première année et la deuxième année) et rééligibles.

• Le Comité élit dans son sein, un bureau composé de :

Un Président,  
Deux vice-Présidents,  
Un Secrétaire Général,  
Un Secrétaire Archiviste,  
Un Secrétaire Administratif,  
Un Trésorier.

ARTICLE 6. — Le Comité est chargé de l'organisation des Conférences, promenades ou expositions, de la surveillance des publications, il convoque les sociétaires une fois par trimestre et plus si c'est nécessaire : il met à exécution les décisions de la Société, il la représente.

ARTICLE 8. La moitié du capital provenant des fonds de rachat de cotisation sera placée en fonds ou valeurs garantis par l'Etat français et ne pourra jamais être aliénée, sauf en cas de dissolution.

ARTICLE 7. — Les réunions de la Société sont présidées par le Président ou à défaut par un membre du bureau ou un membre du comité.

A chaque réunion les membres présents communiquent à leurs collègues le résultat de leurs recherches et la Société statue sur la suite à donner.

ARTICLE 9. — En cas de dissolution de la Société et après paiement des dettes dans le délai d'un an, le reliquat éventuel serait versé, les documents ou objets remis à la commune ou, en cas de refus, à une institution désignée au cours de la dernière réunion.

ARTICLE 10. — La Société est représentée dans tous les actes de la vie civile par son Président ou à défaut par un des vice-présidents.

ARTICLE 11. — Les statuts ne pourront être modifiés ou la Société dissoute que par l'Assemblée générale réunie spécialement pour cet objet et à la majorité des votants. Le vote par correspondance sera admis dans ces deux cas.